

NOTE AUX PARENTS

Transport scolaire Rentrée scolaire 2020-2021

En fonction des plus récentes recommandations de la Santé publique, notamment la limitation de 48 élèves maximum par autobus, l'organisation du transport scolaire a été révisée dans les dernières semaines avec pour objectif premier de maintenir l'offre de transport pour tous nos élèves réguliers éligibles au service du transport.

Ainsi, après réorganisation des parcours et augmentation de la capacité d'embarquement à certains endroits par l'ajout de nouveaux véhicules, voici les ajustements nécessaires aux modalités d'accès au transport, dans ce contexte particulier de Covid-19, pour arriver à déployer l'offre de service visée :

- ◇◇ L'élève inscrit au service de garde de l'école sur base régulière (matin-midi-soir, 5 jours/semaine) est retiré du service de transport;
- ◇◇ L'élève peut avoir une deuxième adresse d'embarquement/débarquement **seulement** pour **une garde partagée** ou encore pour **se rendre chez une gardienne de façon régulière** (à temps plein, matin-midi-soir, pour l'année), avec inscription au dossier-école;

Le changement d'autobus et/ou de lieu d'embarquement/débarquement via le système de billet sera ainsi suspendu jusqu'à avis contraire.

À noter que le changement d'adresse ou de statut en cours d'année ne pourra malheureusement pas garantir une place. Ces situations devront être évaluées au cas par cas, selon la disponibilité des places au moment de la demande.

Rappelons que ces ajustements temporaires, additionnés aux mesures sanitaires accrues, aux mesures d'hygiène des mains et au port du couvre-visage, visent à ralentir la propagation du virus et ainsi assurer une année scolaire en toute sécurité.

Nous vous remercions de votre compréhension et de votre précieuse collaboration.